



BP 441 Yaoundé – Tél.: 222-22-46-01
P.O BOX Fax : 222-22-57-55



Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N° 17/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 09 OCTOBRE 2018
POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS
ABRITANT LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE YAGOUA, MAROUA, MUNDEMBA
ET BERTOUA EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT : Budget de la CNPS

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la prévention de tout sinistre, la garantie de la sécurité de l'environnement de travail des agents puis clients de la CNPS et la pérennisation du patrimoine immobilier, le Directeur Général de cette Institution lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la mise aux normes des installations électriques des bâtiments abritant les Centres de Prévoyance Sociale de Yagoua, Maroua, Mundemba et Bertoua en trois (03) lots indépendants, en procédure d'urgence.

2. Consistance des travaux

Les travaux objet de la présente consultation portent essentiellement sur :

Travaux préalables

- Mobilisation du personnel, gardiennage, panneaux de chantier, signalisation de chantier, nettoyage général, évacuation des gravats, etc. ;
- Aménagement des locaux de chantier, confection des plans d'exécution et de recollement, emmenée et repli du matériel ;
- Repérage et identification des circuits, étude de mise en conformité, y compris toutes sujétions de détection des anomalies, de dépannage et de production d'un rapport ;
- Vérification de la conformité relativement aux normes (dimensionnement des circuits et fileries, protection contre les décharges atmosphériques - parafoudres et paratonnerres -, durées de vie des éléments, etc.) ;
- Câblage des tableaux et coffrets électriques, y compris toutes sujétions de filerie, d'amélioration de la séparation des circuits, d'équilibrage des phases et de connexion ;

Travaux techniques

- le démontage et mise à la disposition de l'administration des équipements obsolètes ou non utilisés, des fileries et appareillages vétustes et des climatiseurs hors d'usage ;
- la fourniture et la pose des fileries d'alimentation et de desserte des circuits terminaux, y compris toutes sujétions ;
- la fourniture et la pose des différentes protections (interrupteurs-sectionneurs, disjoncteurs de branchement et modulaires, parafoudres, etc.) y compris celles différentielles ;

- le câblage des tableaux et coffrets électriques, y compris toutes sujétions de filerie, d'amélioration de la séparation des circuits, d'équilibrage des phases et de connexion ;
- la réalisation des circuits lumières et force (apparents et encastrés), y compris toutes sujétions de raccordement aux appareillages et luminaires ;
- la réalisation des prises de terre d'amélioration de valeur, type patte d'oie composée de 4 piquets cuivre de 2 m, 50 m de câble nu torsadé 29 mm², cosses, barrette de coupure, y compris toutes sujétions (NB. Patte d'oie développée pour le site de Mundemba) ;
- l'élaboration des bilans de puissance actualisés.

Spécifiquement pour chacun des lots (voir CCTP)

3. Délais d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04)** mois pour chaque lot.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en **trois (03) lots** ci-après définis :

Lot n° 1 : CPS de Yagoua et Maroua;

Lot n° 2 : CPS de Mundemba ;

Lot n° 3 : CPS de Bertoua.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- **36 199 750 (trente-six millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent cinquante) FCFA** HT pour le lot 1;
- **8 977 000 (huit millions neuf cent soixante-dix-sept mille) FCFA** HT pour le lot 2;
- **20 640 600 (vingt millions six cent quarante mille six cents) FCFA** HT pour le lot 3.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de l'électricité générale (bâtiments), et disposant d'une équipe technique compétente et expérimentée.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Programme **2018 - 2022** de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, sur la ligne d'imputation budgétaire **7-2D2206**, programme **P112**.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant les montants ainsi qu'il suit :

Pour le Lot 1 : **700 000** (sept cent mille) FCFA ;

Pour le Lot 2 : **175 000** (cent soixante-quinze mille) FCFA ;

Pour le Lot 3 : **400 000** (quatre cent mille) FCFA.

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS sis à la place de l'Indépendance à Yaoundé, dès publication du

présent Avis sur le site WEB de la CNPS ou par voie d'affichage.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés sis au 9ème étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **70 000 (soixante-dix mille) francs CFA** dans le Compte Spécial ouvert dans les livres d'**UNITED BANK OF AFRICA (UBA) au n° 1003 3052 0707 0070 00003 - 93**.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, contacts téléphoniques).

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **31 octobre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert
N° 17/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 09 OCTOBRE 2018**

POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS ABRITANT
LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE YAGOUA, MAROUA, MUNDEMBE ET BERTOUA
EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **31 octobre 2018 à 14 heures 30 minutes**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois le soumissionnaire dispose d'un délai de 48 heures pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);

- Absence de l'attestation de visite de site contresigné par le Maître d'Ouvrage ou le Chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères de qualification ;
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures prévues dans le CCTP ;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

2. Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre <ul style="list-style-type: none"> • Reliure en spirale • mise en forme du document • ordonnancement des différentes parties du document • intercalaires en couleur 		
2	Références générales de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Justifier des prestations cumulées d'au moins égale à : <ul style="list-style-type: none"> - 10 000 000 (dix millions) de FCFA au cours des trois (03) dernières années pour le lot 1 ; - 2 500 000 (deux millions cinq cent mille) de FCFA au cours des trois (03) dernières années pour le lot 2 ; - 6 000 000 (six millions) de FCFA au cours des trois (03) dernières années pour le lot 3 ; 		
3	Capacité de financement <ul style="list-style-type: none"> • une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre d'un montant supérieur ou égal à : <ul style="list-style-type: none"> - 10 000 000 (dix millions) pour le lot 1 ; - 2 500 000 (deux millions cinq cent mille) pour le lot 2 ; - 6 000 000 (six millions) pour le lot 3. 		
4	Conformité aux normes HQSE/RSE <ul style="list-style-type: none"> • Justifier des équipements de protection des travailleurs 		
5	Qualification et Expérience du personnel clé par lot: Chef de projet: <ul style="list-style-type: none"> • Ingénieur en Génie Electrique (Bac + 5 au moins) • Expérience : au moins cinq (05) années Conducteur des travaux: <ul style="list-style-type: none"> • Technicien Supérieur de Génie Electrique (Bac) • Expérience : au moins trois (03) années. 		
6	Connaissance du site des travaux, du CCTP et du CCAP <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de visite de site cosignée par le Chef de la structure bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire • CCTP paraphé et signé • CCAP paraphé et signé 		

7	Planning et délai <ul style="list-style-type: none"> • Planning • Délai ≤ à quatre (04) mois pour chaque lot 		
8	Méthodologie et organisation <ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique • approche organisationnelle des équipes de travail 		
9	Spécifications techniques minimales		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70 pour cent des sous-critères de l'offre technique;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante ;

16. Nombre maximum de lots

Un soumissionnaire ne peut être attributaire que de deux (02) lots au maximum et dans ce cas, il devra présenter deux (02) équipes distinctes et avoir une capacité de financement pour chaque lot.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 903 sis à l'Immeuble-siège CNPS de l'Avenue de l'Indépendance. /-

Yaoundé, 09 octobre 2018

LE DIRECTEUR GENERAL

***Noel Alain Olivier Mekulu
Mvondo Akame***

Copies :

- ARMP
- Président CIPM
- DAG (SM)
- Affichage.